

Synthèse des axes de propositions de l'ANAS

Au terme de sa réflexion, l'ANAS formule les axes de transformation suivants pour garantir une formation exigeante, cohérente et adaptée aux besoins contemporains du service social :

1. Redonner toute sa place à la singularité du service social par la formation pratique

- Développer des stages longs et immersifs, encadrés par des professionnels diplômés d'État, reconnus et valorisés pour leur rôle de formateurs de terrain.
- Harmoniser les pratiques pédagogiques à l'échelle nationale pour assurer une équité d'accueil et de suivi pour chaque étudiant, indépendamment de la région ou de l'établissement.
- Soutenir une politique d'accueil des stagiaires afin de renforcer la connaissance et l'attractivité du secteur.
- Réserver l'enseignement des méthodologies spécifiques à des professionnels qualifiés, et intégrer pleinement les approches innovantes comme le développement du pouvoir d'agir.

2. Ancrer la formation théorique et la déontologie au cœur de l'identité professionnelle

- Renforcer l'ancrage pluridisciplinaire (sciences humaines, sociales, juridiques, économiques...) pour former des professionnels capables de penser la complexité des situations sociales.
- Consolider la dimension éthique et déontologique, en offrant un cadre stable de réflexion et d'analyse critique pour répondre aux dilemmes du terrain et garantir la qualité de l'action sociale.
- Garantir une formation solide à la défense des droits, à la responsabilité juridique, à la protection des données et à la lutte contre la non-effectivité des droits sociaux.

3. Amplifier l'autonomie, l'adaptation et la responsabilité professionnelles

- Instaurer une formation continue spécialisée répondant à la diversité des champs d'intervention et aux mutations socio-économiques et numériques.
- Encourager un usage critique et maîtrisé du numérique, pour que l'innovation reste au service de l'émancipation et de l'accès aux droits, sans accroître les inégalités.
- Garantir des conditions de formation dignes : stabilité et valorisation des équipes pédagogiques, accompagnement différencié selon les profils étudiants, moyens humains et matériels suffisants.
- Instaurer un véritable statut étudiant protecteur, sur le modèle des instituts régionaux d'administration ; rendre la formation gratuite et généraliser la gratification des stages pour lutter contre les freins économiques et renforcer l'attractivité de la profession.